



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

lutte contre la pauvreté

Question au Gouvernement n° 1274

Texte de la question

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

M. le président. La parole est à Mme Gisèle Biémouret, pour le groupe Socialistes et apparentés.

Mme Gisèle Biémouret. Monsieur le Premier ministre, notre engagement auprès des plus vulnérables est un devoir certes envers la génération future, mais également envers ceux qui souffrent aujourd'hui.

En septembre dernier, vous nous avez présenté une stratégie destinée essentiellement à lutter contre la pauvreté des enfants. Les mots étaient ambitieux, les espoirs grands, mais les actes, eux, sont cruels. Car derrière les formules – « faire plus pour ceux qui ont moins », « État-providence du XXI^e siècle », « réduire les inégalités de destin » –, votre projet de budget et vos lois ne masquent plus les séductions du discours et les fissures du décor.

M. Pierre Cordier. C'est vrai !

Mme Gisèle Biémouret. Les associations sont inquiètes du manque d'éléments concrets dans la mise en œuvre et l'évaluation de votre stratégie.

M. Pierre Cordier. C'est vrai !

Mme Gisèle Biémouret. Ce sont désormais les incohérences de vos choix, préjudiciables à la justice sociale, qui ruissellent aux yeux des français. Vos cadeaux ne sont pas gratuits : les pensions de retraite, l'allocation aux adultes handicapés et la prime d'activité seront désindexées ; le revenu de solidarité active ne sera pas revalorisé ; le reste à charge zéro est un mirage, car il fera fatalement augmenter le prix des complémentaires santé ; la loi ELAN déstabilise durablement le modèle économique du logement social et fragilise l'accès des plus pauvres à celui-ci. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SOC.)*

Plus personne n'ignore combien votre politique favorise les plus riches. Comment pouvez-vous prétendre protéger les plus vulnérables sans mener, pour chacun, la bataille du pouvoir d'achat ? La cohésion sociale de notre pays est en train de s'affaïsser sous les effets du modèle libéral que vous appliquez, quitte à sacrifier une génération.

En cette journée mondiale du refus de la misère, les députés socialistes déposeront une proposition de loi d'expérimentation du revenu de base. Dix-huit départements sont prêts. Nous sommes convaincus que les collectivités peuvent apporter leur contribution. Nous vous demandons de soutenir cette proposition. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe GDR.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Madame Biémouret, je souhaite d'abord saluer votre engagement à la tête du groupe d'études « pauvreté, précarité et sans-abri », aux côtés de Nicolas Démoulin.

Il importe effectivement de rappeler que c'est aujourd'hui la journée mondiale de lutte contre la misère et que cette misère concerne non pas quelques individus, mais 800 millions de personnes dans le monde et 9 millions de nos concitoyens, dont 3 millions d'enfants. C'est la raison pour laquelle nous avons présenté, vous le savez, une stratégie de lutte contre la pauvreté, ambitieuse,...

M. Fabien Di Filippo. Cosmétique !

Mme Agnès Buzyn, ministre. ...qui s'attaque non seulement aux racines des inégalités dès la petite enfance, mais vise aussi à améliorer le quotidien des personnes. Car la pauvreté, nous le savons, est un combat du quotidien pour accéder au travail, au logement, à la santé et à une alimentation.

Dans le cadre de cette stratégie de lutte contre la pauvreté, nous travaillons selon quatre axes. Le budget correspondant est le plus ambitieux jamais alloué par un gouvernement à une telle stratégie : 8,5 milliards d'euros seront investis sur quatre ans pour améliorer l'égalité des chances dès la petite enfance, pour offrir un parcours de formation garanti à tous les jeunes, pour rendre les droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité – nous allons créer, vous le savez, le revenu universel d'activité ; nous allons y travailler dans les deux ans qui viennent – et, enfin, pour mieux accompagner les personnes vers l'emploi. Il s'agit d'investir pour l'insertion sociale. Nous réalisons, je le rappelle, un investissement sans précédent.

Il convient évidemment de mentionner, à côté de cette stratégie, les mesures prises par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse pour l'accès à l'éducation et à la formation, les mesures prises par la ministre du travail pour l'accès à la formation tout au long de la vie et les mesures que je prends dans le champ de la santé. Je pense notamment au reste à charge zéro et à l'accès aux compléments santé, mesures qui figurent dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale et seront, je l'espère, votées par votre groupe. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Gisèle Biémouret](#)

Circonscription : Gers (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1274

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 octobre 2018](#)